

La manière dont l'aide est administrée, la modalité, peut déterminer dans quelle mesure l'appropriation par le pays est possible. Ceci influe sur l'efficacité du fonds de développement .



L'efficacité est possible lorsque les partenaires de développement qui appliquent le cadre pour l'efficacité de l'aide se détachent d'une conception de l'aide axée sur les projets et s'orientent vers une approche fondée sur des programmes. Dans de nombreux pays, plusieurs types de modalités de déboursement de l'aide sont appliquées.

#### L'approche-projet

L'aide par projets est souvent fournie par le biais de systèmes parallèles, qui créent une fragmentation et des doublons. Cette approche n'encourage pas la coopération : les différents donateurs conçoivent leurs propres projets et y appliquent leurs propres procédures de déboursement et de suivi.

Les projets étant souvent conçus de manière isolée, ils ne répondent pas toujours aux priorités d'un pays et entrent même parfois en conflit avec les politiques nationales. Souvent, ces projets sont critiqués pour leur contribution très limitée au développement endogène, puisqu'ils apportent souvent des solutions "importées" aux problèmes de développement qui ne sont pas toujours suffisamment adaptées aux besoins particuliers des bénéficiaires.

L'impact à plus long terme de ces projets peut se voir dilué lorsqu'à l'issue de sa mise en œuvre, les capacités sur place, ou les accords institutionnels, sont insuffisants. Étant donné que les projets s'inscrivent rarement dans les stratégies nationales, la volonté d'en institutionnaliser les résultats est souvent faible, voir inexistante.

#### L'approche-programme

L'OCDE-CAD (2006, p.37) définit l'approche-programme comme "une modalité de coopération pour le développement qui repose sur le principe du soutien coordonné à un programme de développement ancré au niveau local."

La Déclaration de Paris fixe des objectifs en termes de flux d'aide et d'approche-programme. L'assistance par programme a donc vocation à s'appuyer sur le leadership du pays hôte, au moyen d'un programme unique complet et d'un cadre budgétaire précis. Elle doit également faire intervenir un processus formel de coordination des donateurs et d'harmonisation des procédures de reporting, de budgétisation, de gestion financière, d'audit et d'acquisition adoptées par ces derniers. Les systèmes nationaux doivent être intégrés à la conception des programmes, mais aussi à leur mise en œuvre, à la gestion financière, au suivi et à l'évaluation. L'approche sectorielle (Sector-wide Approach ou SWAp<sup>1</sup>) est une illustration pratique de l'aide par programmes.

**Les trois éléments essentiels pour espérer obtenir des résultats positifs en matière d'efficacité de l'aide sont l'appropriation par les pays hôtes des programmes d'aide, la concordance de l'aide avec les politiques et programmes gouvernementaux et l'harmonisation entre les donateurs.**

L'approche-projet demeure pour l'instant la modalité d'aide la plus courante, car elle présente des avantages pour les donateurs. La gestion, le suivi et l'évaluation d'un projet est plus simple et il apporte une contribution visible qui légitime l'action et la présence des donateurs dans les pays en développement (Williamson, et al., 2008 ; Goody, 2009). Les projets d'aide répondent facilement à un problème spécifique dans un pays en développement. Leur mise en œuvre est aussi plus rapide du fait d'un nombre plus restreint de parties en présence que pour les programmes.

<sup>1</sup> Discuté dans la fiche 7 du dossier d'information sur l'efficacité de l'aide.

### Appui budgétaire

L'aide peut être administrée au sein de systèmes nationaux. L'appui budgétaire est une modalité d'aide financière qui consiste à verser les fonds au gouvernement du pays récipiendaire, ce qui lui permet de gérer l'aide au même titre que ses ressources propres et de décider de l'attribution des fonds. Ces consultations réciproques sont aussi appelées dialogues politiques.

On distingue deux modes principaux d'appui budgétaire :

- Appui budgétaire général : les fonds ne sont pas affectés à un secteur particulier du budget du pays.
- Appui budgétaire sectoriel : les fonds sont alloués pour être utilisés dans un secteur précis ou une ligne budgétaire spécifiée, par ex. l'eau et l'assainissement.

L'appui budgétaire permet au pays destinataire de l'aide d'affecter les fonds en accord avec ses stratégies de développement sectoriel. Par exemple, un gouvernement peut déléguer les responsabilités principales et réaffecter des ressources au profit d'institutions décentralisées.

L'appui budgétaire sectoriel, en revanche, fait apparaître l'aide dans les budgets nationaux et régionaux; il renforce la responsabilité des gouvernements grâce au contrôle des assemblées nationales et à l'examen de la société civile (OCDE, 2010). L'appui budgétaire sectoriel est particulièrement efficace dans un secteur comme l'eau et l'assainissement. L'allocation des ressources est influencée par le cadre solide des politiques du secteur.

### Banier de financement

Le panier de financement, aussi appelé fonds de financement commun, est une autre forme d'appui budgétaire sectoriel qui se distingue par l'allocation des dépenses à un (sous-) secteur et l'absence des procédures du pays bénéficiaire. Le sous-secteur est financé à travers le compte joint d'un groupe de donateurs.

Les donateurs ayant recours à cette méthode veulent s'assurer que l'aide sera affectée directement à un ministère précis, sans

intervention du Ministère des finances. Cette solution leur permet de mieux s'accorder avec les priorités nationales, de consolider des projets ponctuels pour les étendre à l'échelle nationale et de s'appuyer sur les systèmes nationaux pour harmoniser et simplifier les coûts de transaction de l'aide internationale (Manuel, et al., 2012).

### Partenariats tacites (AT)

Pour cette modalité, les donateurs orientent leur APD vers un organisme donateur aux vues similaires. Cette méthode réduit le nombre des donateurs qui interagissent avec les pays récipiendaires. Le partenariat tacite peut également se montrer avantageux pour le partenaire "actif", qui reçoit dans ce cas des ressources supplémentaires pour financer ses activités.

Il offre aussi au partenaire "silencieux" la possibilité de faire des contributions financières sans avoir à financer les personnels, les experts et les infrastructures nécessaires à leur contrôle. L'efficacité de ce modèle n'est pas encore démontrée du fait du petit nombre de groupes donateurs qui l'utilisent ; cette modalité n'est pas l'approche commune à grande échelle.

### Fonds mondiaux ou verticaux

Les programmes mondiaux ou fonds verticaux se penchent verticalement sur des situations ou des thèmes spécifiques, contrairement à l'approche horizontale du mode d'aide centré sur des pays. Les fonds mondiaux ont commencé à gagner en importance à la fin des années 1990. La Facilité ACP-EU pour l'eau est un important fonds vertical dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Il offre un accès à l'eau et à un assainissement de base aux populations défavorisées et améliore la gouvernance en matière de gestion de l'eau dans les pays de la zone Afrique, Caraïbe et Pacifique. Les fonds verticaux peuvent se montrer contreproductifs pour l'efficacité de l'aide s'ils ne tiennent pas compte des priorités nationales du secteur et des systèmes en place.





#### REFERENCES

Goody, A., 2009. *International development: the aid effectiveness debate*. [pdf] Ottawa : Library of Parliament International Affairs, Trade and Finance Division. Disponible sur : <<http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/prb0907-e.htm>> [Consulté le 5 Décembre 2012].

Manuel, M., McKechnie, A., King, M., Coppin, E. et Denney, L., 2012. *Innovative aid instruments and flexible financing: providing better support to fragile states*. [pdf] Londres : ODI-Overseas Development Institute. Disponible sur : <<http://www.odi.org.uk/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/7884.pdf>> [Consulté le 1 juillet 2013].

OCDE-CAD- Organisation de Coopération et de Développement économiques/ Comité d'Aide au Développement, 2006. *Harmonising donor practices for effective aid delivery*. (DAC Guidelines and Reference series Volume 2) [pdf] Paris : OECD-CAD. Disponible sur : <<http://www.oecd.org/dac/effectiveness/34583142.pdf>> [Consulté le 14 décembre 2011].

#### LECTURES COMPLEMENTAIRES

Verhoeven, J., Uytewaal, E. et de la Harpe, J., 2011. *Aid effectiveness in the water and sanitation sector*. (Thematic Overview Paper 26) [pdf] La Haye : IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement. Disponible sur : <<http://www.irc.nl/page/67726>> [Consulté le 20 août 2013].

OCDE- Organisation de Coopération et de Développement économiques, 2010. *Civil society and aid effectiveness: findings, recommendations and good practice*. [pdf] Paris : OCDE. Disponible sur : <[http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/Civil\\_Society\\_and\\_Aid\\_Effectiveness\\_2\\_.pdf](http://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/Civil_Society_and_Aid_Effectiveness_2_.pdf)> [Consulté le 14 décembre 2011].

Williamson, T., Kizilbash Agha, Z., Bjornstad, L., Twijukye, G., Mahwago, Y. et Kabelwa, G., 2008. *Building blocks or stumbling blocks? The effectiveness of new approaches to aid delivery at the sector level*. [pdf] Londres : ODI-Overseas Development Institute. Disponible sur : <<http://www.odi.org.uk/resources/details.asp?id=1526&title=building-blocks-stumbling-blocks-effectivenessapproachesaid-delivery-at-sector-level?>> [Consulté le 6 décembre 2011].

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement et l'équipe des Processus Pays du Partenariat Eau et Assainissement pour Tous (SWA) ont préparé ce dossier d'information afin d'aider les professionnels du secteur de l'AEPH à comprendre ce qu'implique l'efficacité de l'aide (EA). Il vise à aider les professionnels du secteur à appliquer les principes de l'EA et du SWA dans leur travail quotidien, à les intégrer dans les politiques et pratiques de l'AEPH.

The aid effectiveness information package was prepared by IRC's Erma Uytewaal, Jeske Verhoeven and Carmen da Silva-Wells, with contributions from Jean de la Harpe. It has been reviewed by Clare Battle of WaterAid and Ceridwen Johnson of the Sanitation and Water for All Secretariat. For more information on this package and IRC's work on aid effectiveness, contact Erma Uytewaal at [uytewaal@irc.nl](mailto:uytewaal@irc.nl) or Jeske Verhoeven at [verhoeven@irc.nl](mailto:verhoeven@irc.nl).



2013, IRC.

IRC Centre International de l'Eau et de l'Assainissement  
Bezuidenhoutseweg 2, 2594 AV  
La Haye, Pays-Bas  
T + 31(0)70304 4000  
E: [general@irc.nl](mailto:general@irc.nl)  
W: [www.irc.nl](http://www.irc.nl)

